VILLE DE SOREL-TRACY

Politique de *développement social*

Table des matières

Mot du maire 3

Mot du directeur général 4

Préambule 5

L'écosystème du développement social 6

Un développement social intégré et cohérent 7

Compétences légales des municipalités 8

Rôles de la municipalité 9

Mission de la politique 11

Définition du développement social 11

Valeurs 12

Objectifs de la politique 12

Approches priorisées 13

Orientations et axes d'intervention 14

Modalités de mise en oeuvre 15

Conclusion 17

Mot du maire

À Sorel-Tracy, nous croyons qu'une ville forte se construit sur la solidarité et l'inclusion. Avec cette politique de développement social, notre administration réaffirme son leadership municipal dans ses champs de compétence, tout en reconnaissant qu'elle est un maillon essentiel du filet social qui unit nos institutions, nos organismes et nos citoyennes et citoyens.

Notre engagement est clair : exercer notre rôle en créant les conditions nécessaires à la concertation, à la mobilisation et à l'action collective. La Ville agit en partenariat, en soutenant, en facilitant et en renforçant les initiatives qui contribuent au bien-être de toutes et tous. À travers ce leadership, nous veillons à renforcer la cohérence des démarches locales et à les arrimer à une vision commune. Cette politique traduit notre volonté d'outiller l'organisation municipale afin de répondre aux réalités sociales avec justesse et équité. En cohérence avec notre planification stratégique, elle reflète notre ambition de bâtir une communauté inclusive, résiliente et solidaire.

Je tiens à souligner le rôle central de ma collègue élue, madame Dominique Ouellet, qui a porté avec conviction ce dossier au sein du conseil municipal. Je remercie également les membres du comité de pilotage, issus de la MRC de Pierre-De Saurel, de la Table en développement social, du CISSS de la Montérégie-Est et de la Corporation de développement communautaire. Leur apport a permis de faire émerger une vision commune et de créer un arrimage essentiel entre les démarches locales et territoriales.

Assumer notre part du filet social, c'est reconnaître la force de l'action collective. Exercer notre leadership, c'est affirmer la responsabilité de la Ville envers l'ensemble de sa population. Et c'est ensemble, avec audace et détermination, que nous ferons de Sorel-Tracy une ville où personne n'est laissé derrière, une ville où chaque citoyenne et chaque citoyen peut se sentir fier d'appartenir à une communauté qui avance unie vers l'avenir.

Patrick Péloquin
Maire de Sorel-Tracy

Mot du directeur général

La politique de développement social de la Ville de Sorel-Tracy est bien plus qu'un document d'orientation : elle constitue un outil concret pour guider nos actions au quotidien. Elle nous rappelle que le développement social traverse tous nos services municipaux et qu'il doit être intégré dans chacune de nos décisions, qu'il s'agisse d'urbanisme, de loisirs, d'environnement, de sécurité ou encore de culture.

Notre rôle, comme organisation, est d'assurer la mise en œuvre de cette politique en cohérence avec la planification stratégique de la Ville. Cela signifie travailler en synergie entre directions de services, mobiliser nos équipes et inscrire durablement une lecture sociale dans l'ensemble de nos interventions.

Nous savons aussi que la Ville ne peut agir seule. Elle fait partie d'un vaste écosystème où les organismes, les institutions et les citoyennes et citoyens jouent un rôle central. Reconnaître la valeur de chacun et mettre en commun nos expertises est la clé pour relever collectivement les défis sociaux qui nous concernent toutes et tous.

Je tiens à remercier chaleureusement les membres du comité de pilotage dont le travail rigoureux et la collaboration ont été essentiels à la réalisation de cette politique.

C'est ensemble que nous irons plus loin, en conjuguant leadership municipal et intelligence collective, pour faire de Sorel-Tracy une communauté encore plus inclusive, équitable et résiliente.

Carlo Fleury
Directeur général de la Ville de Sorel-Tracy

Préambule

Dans un contexte où les municipalités sont de plus en plus interpellées par les enjeux sociaux, la Ville de Sorel-Tracy se dote d'une politique de développement social. Celle-ci établit une vision partagée, précise les principes d'action municipale et balise les champs d'intervention.

En continuité avec la planification stratégique et les cadres de référence existants, elle vise à structurer l'action municipale, à renforcer la cohérence entre les services et à soutenir la prise de décision face aux réalités sociales du territoire. Elle permettra ainsi de mieux répondre aux besoins de la population, en tenant compte de la diversité des parcours et des réalités.

Le développement social est un levier d'action collective : il s'intéresse aux conditions de vie et au bien-être des personnes, mais agit avant tout sur les causes systémiques et les enjeux collectifs. Ainsi, le rôle d'une municipalité en développement social ne consiste pas à intervenir directement auprès des individus, mais plutôt à favoriser la mobilisation, la concertation et la création de milieux de vie inclusifs et solidaires.

La Ville agit en complémentarité avec les organismes communautaires, les concertations et les institutions, dont elle reconnaît l'expertise et la mission. Cette politique précise ainsi la contribution municipale : soutenir les initiatives, faciliter les démarches collectives et assurer la cohérence locale.
Par cette démarche, la Ville de Sorel-Tracy s'engage dans une planification intersectorielle, misant sur l'impact collectif et la gouvernance partagée pour bâtir une communauté inclusive, résiliente et solidaire.

L’écosystème du développement social

La politique de développement social s’inscrit dans un écosystème plus large où de nombreux organismes, institutions et espaces de concertation jouent un rôle structurant, de façon organisée ou plus informelle. La Ville de Sorel-Tracy reconnaît l’apport essentiel de la Table de développement social Pierre-De Saurel et de la Politique territoriale en développement social de la MRC de Pierre-De Saurel, qui enrichissent la réflexion collective.

Le développement social est étroitement lié aux réalités économiques et environnementales. Les choix économiques influencent directement la qualité de vie, tandis que le développement social renforce la vitalité, la créativité et la résilience locale. Une économie inclusive, équitable et ouverte à l’économie sociale favorise la cohésion et le mieux-être collectif.

L’environnement est aussi un pilier incontournable. Les personnes vulnérables sont les premières touchées par les changements climatiques et la dégradation des milieux de vie. Agir contre les inégalités sociales implique donc de considérer la qualité de l’air, de l’eau, l’accès aux espaces verts et la résilience face aux aléas climatiques. La transition écologique représente à la fois une nécessité et une occasion de mobiliser la communauté et de stimuler l’innovation sociale et économique.

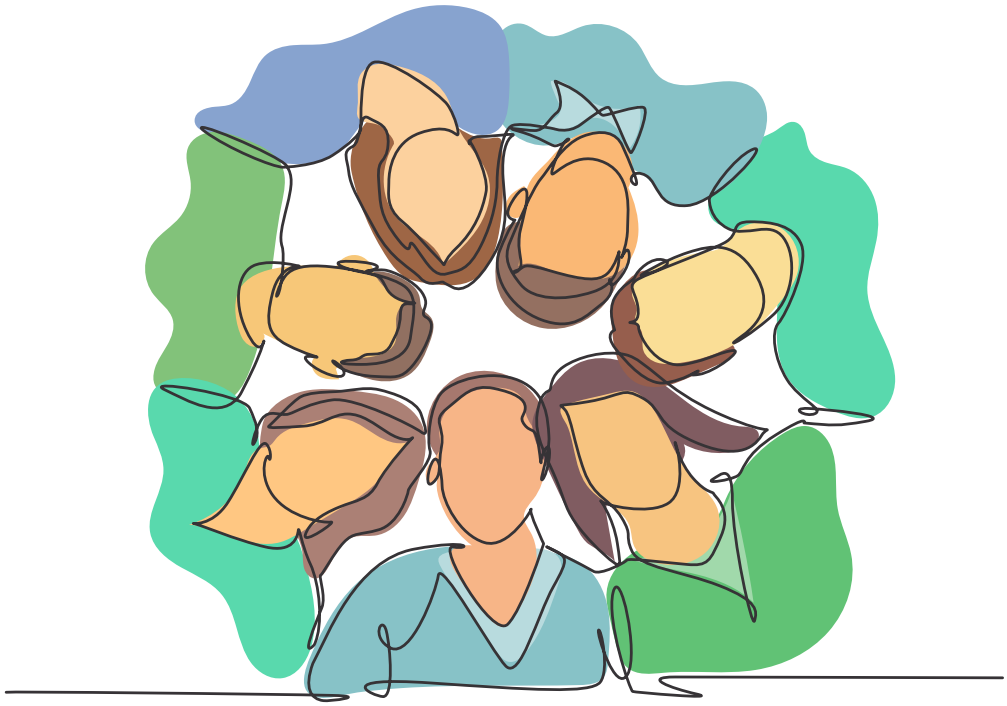

Un développement social intégré et cohérent

La politique de développement social constitue une structure de référence qui oriente l'ensemble des actions de la Ville de Sorel-Tracy en matière de développement social. Elle agit comme une politique-cadre, permettant d'harmoniser les interventions municipales et de renforcer la complémentarité entre les différentes démarches contribuant à la qualité de vie de la population.

Les politiques et plans d'action existants, tels que la démarche *Municipalité amie des aînés* (MADA) et le plan d'action à l'égard des personnes handicapées s'arriment à cette politique. Elle chapeautera également différents plans d'actions en lien avec la vie communautaire et sociale dont celui sur l'itinérance et la cohabitation sociale, assurant ainsi une vision cohérente, intégrée et structurante de l'ensemble de ces initiatives.

Dans le respect de ses responsabilités, la Ville de Sorel-Tracy agit en partenariat avec les acteurs du territoire — organismes communautaires, institutions, concertations et citoyens — afin de créer des milieux de vie accueillants, équitables et ouverts à toutes et à tous. Elle participe à la mobilisation locale, encourage les initiatives collectives et intègre une lecture sociale dans l'ensemble de ses interventions municipales.

Par cette approche, la Ville de Sorel-Tracy réaffirme son engagement à jouer un rôle actif et structurant en développement social.

Compétences légales des municipalités

Les municipalités exercent leurs pouvoirs dans des domaines qui leur sont conférés principalement par la Loi sur les compétences municipales. Ces champs d'intervention incluent notamment la culture, les loisirs, les activités communautaires et les parcs, le développement économique local (dans la mesure prévue par la Loi), l'environnement, la salubrité, la gestion des nuisances, la sécurité ainsi que le transport. En plus de ces responsabilités, elles peuvent aussi intervenir dans des domaines tels que l'habitation et le soutien au développement économique.

Au fil des années, la municipalité est de plus en plus confrontée à de multiples situations qui nécessitent d'adapter et de modifier ses façons de faire. Plus que jamais, elle mesure l'impact de ses actions sur le développement de son territoire et sur la qualité de vie de ses citoyennes et citoyens. La montée des enjeux sociaux complexes — tels que l'itinérance, le logement, l'inclusion et la santé mentale — interpelle directement les villes et exige des réponses adaptées, concertées et innovantes.

Bien que le développement social ne soit pas reconnu comme une compétence municipale spécifique, il s'inscrit dans une approche globale qui met à contribution l'ensemble des responsabilités municipales. Par la coordination de ses actions et l'intégration de ses politiques, la Ville de Sorel-Tracy contribue directement à l'amélioration des conditions de vie de sa population et au dynamisme de son milieu.

Rôles de la municipalité

La Ville de Sorel-Tracy exerce un leadership partagé, actif et engagé dans le développement social de son territoire. Elle agit à plusieurs niveaux d'intervention qui se renforcent mutuellement : au sein de l'organisation municipale, dans l'aménagement de son territoire et dans la relation avec sa communauté.

NIVEAUX D'INTERVENTION

1. À L'ÉCHELLE ORGANISATIONNELLE

La Ville agit en intégrant une culture du développement social dans l'ensemble de ses services. Elle outille ses équipes, valorise l'équité et l'inclusion dans ses pratiques internes, et adapte ses façons de faire aux réalités sociales du territoire.

2. À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

La Ville contribue à façonner un milieu de vie inclusif, accessible et solidaire. Elle influence l'aménagement urbain, le logement, la mobilité, les services de proximité et les infrastructures collectives pour favoriser la qualité de vie de toutes et tous.

3. À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNAUTÉ

La Ville soutient la participation citoyenne, la concertation et le pouvoir d'agir collectif. Elle collabore avec les organismes, les institutions et les citoyens pour faire émerger des solutions aux enjeux sociaux tels que la pauvreté, l'isolement, l'itinérance ou l'exclusion.

Plus spécifiquement, le développement social se bâtit par l'action conjointe de la municipalité, des partenaires et des citoyens. Inspiré des travaux d'Espace Muni – un organisme québécois qui soutient les municipalités dans la mise en œuvre de pratiques favorisant le mieux-être des communautés – ce cadre reconnaît que, selon les projets et les besoins, la municipalité peut assumer quatre rôles complémentaires :

1

LEADER

Initie, coordonne et assume la responsabilité d'actions, en mobilisant les ressources nécessaires. Le leadership est partagé avec les partenaires, favorisant la réussite et l'appropriation collective des projets.

2

PARTENAIRE

Participe activement à des projets initiés dans la communauté en offrant des ressources financières et humaines, et en partageant responsabilités et expertises avec divers acteurs (milieu scolaire, santé, organismes, autres municipalités). Facilite aussi la participation citoyenne.

3

COLLABORATRICE

Soutient la réalisation d'actions, sans occuper un rôle central, par un appui financier, technique, administratif ou logistique. Valorise la concertation et entretient des relations d'entraide avec les acteurs du milieu et les citoyens.

4

AMBASSADRICE

Représente les intérêts de la population auprès des instances régionales et gouvernementales, utilise son influence pour promouvoir des causes ou de saines habitudes de vie, et encourage la participation à des initiatives collectives.

Définition du développement social

Inspiré de la définition proposée par le Réseau québécois en développement social (RQDS), le développement social se comprend comme un processus collectif qui vise à améliorer les conditions de vie, réduire les inégalités, favoriser l'inclusion sociale et renforcer les potentiels individuels et collectifs.

Il repose sur la participation active et intersectorielle d'une diversité d'acteurs — communautaires, municipaux, institutionnels et étatiques — ainsi que sur l'engagement citoyen. Ensemble, ces contributions créent les conditions nécessaires pour bâtir des milieux de vie plus équitables, inclusifs et porteurs d'opportunités pour l'ensemble de la population.

Mission de la politique

Forte de son identité maritime et industrielle, Sorel-Tracy s'engage à bâtir un milieu de vie inclusif, solidaire et engagé. Par ses actions et en collaboration avec ses partenaires et ses citoyens, la Ville œuvre à répondre aux besoins réels de la population et à créer les conditions permettant à chacune et chacun de réaliser son plein potentiel.

Valeurs

AUDACE
La Ville ose repenser ses façons de faire, en misant sur l'innovation et la créativité collective. Elle explore différentes approches pour répondre avec pertinence et efficacité aux enjeux sociaux présents et futurs.

BIENVEILLANCE
La Ville agit avec équité et ouverture, en plaçant la dignité et le respect de chaque personne au cœur de ses actions. Elle favorise des milieux de vie inclusifs et solidaires, où la diversité des parcours, des générations et des identités est reconnue comme une richesse.

ENGAGEMENT
La Ville s'engage activement aux côtés des citoyennes et citoyens, des organismes et des institutions. Convaincue de la force de l'intelligence collective, elle soutient la participation et la concertation pour bâtir une communauté plus juste, inclusive et résiliente.

Objectifs de la politique

1. Améliorer les conditions de vie des citoyens de tous horizon en agissant sur les déterminants sociaux de la santé.

2. Renforcer la cohésion sociale et la participation en collaborant à la concertation, en favorisant le pouvoir d'agir collectif et les initiatives citoyennes.

3. Assurer l'équité territoriale en adaptant les interventions aux réalités et besoins propres à chaque quartier.

4. Intégrer une lecture sociale au sein de l'appareil municipal, en déployant une culture et des pratiques sensibles aux enjeux sociaux.

5. Favoriser l'innovation et renforcer la collaboration intersectorielle afin d'assurer une meilleure coordination des actions et d'amplifier leur impact collectif sur le territoire.

Approches priorisées

APPROCHE 1

INTÉGRÉE, CONCERTÉE ET INTERSECTORIELLE

Travailler en synergie avec tous les services municipaux et partenaires.

APPROCHE 2

INCLUSIVE ET INTERSECTIONNELLE

Reconnaître les multiples réalités et obstacles vécus par les groupes marginalisés.

APPROCHE 3

PARTICIPATIVE

Impliquer les citoyens et groupes de la société civile dans l'identification des enjeux et la définition des solutions.

APPROCHE 4

TERRITORIALISÉE

Adapter les actions aux spécificités géographiques et sociales de chaque quartier.

APPROCHE 5

APPRENANTE

Fonder l'action sur des données objectives et des expériences vécues, évaluer les impacts et ajuster en continu.

Orientations et axes d'intervention

1. COHÉSION SOCIALE ET PARTICIPATION CITOYENNE

Favoriser la concertation, l'engagement et le pouvoir d'agir collectif afin que les citoyennes et citoyens contribuent activement à l'amélioration de leur milieu de vie.

2. HABITAT ET QUALITÉ DU MILIEU DE VIE

Planifier et aménager des environnements sécuritaires et conviviaux, avec des espaces publics et des infrastructures de qualité qui soutiennent la vie communautaire et l'amélioration des conditions de logement.

3. LEADERSHIP ET PARTENARIATS

Assumer un rôle de leadership rassembleur en défendant les intérêts de la communauté et en consolidant des partenariats intersectoriels pour accroître les retombées collectives.

4. INCLUSION, DIVERSITÉ ET ÉQUITÉ

Réduire les barrières d'accès aux services et promouvoir des pratiques inclusives qui reflètent et valorisent la diversité de la population.

5. BIEN-ÊTRE COLLECTIF ET VIE COMMUNAUTAIRE

Collaborer avec les partenaires pour renforcer les services et développer un milieu favorisant la santé, la solidarité et le mieux-être.

Modalités de mise en oeuvre

La mise en œuvre de la politique de développement social repose sur une approche structurée, évolutive et concertée, en cohérence avec les responsabilités et les compétences de la Ville de Sorel-Tracy. Elle s'articule autour des modalités suivantes :

MODALITÉ 1

ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION TRIENNAUX

Des plans d'action spécifiques seront élaborés à la suite de l'adoption de la politique. Ces plans définiront les priorités d'intervention, les actions à réaliser, les ressources à mobiliser ainsi que les résultats attendus pour chaque période de trois ans.

Un portrait sommaire accompagnera chaque plan d'action ainsi que différentes démarches de participation citoyenne. Ils permettront d'adapter la mise en œuvre de la politique à l'évolution des besoins du milieu, aux réalités territoriales et aux nouvelles opportunités d'intervention.

MODALITÉ 2

CRÉATION D'UN COMITÉ DE SUIVI EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Un comité de suivi multipartite sera mis sur pied afin d'assurer le suivi, l'évaluation et l'évolution de la politique et de ses plans d'action. Ce comité sera composé de représentants de la Ville de Sorel-Tracy, d'organismes communautaires, d'institutions locales et de membres de la société civile. Il aura pour mandat de :

- formuler des recommandations sur les priorités et les ajustements à apporter ;
- analyser les résultats et les indicateurs de suivi ;
- favoriser la circulation de l'information entre les parties prenantes ;
- encourager l'émergence de projets concertés répondant aux enjeux identifiés.

MODALITÉ 3

LEADERSHIP MUNICIPAL INTÉGRÉ

La Ville désigne le comité mise en oeuvre (MEO) en développement social pour assurer la coordination des actions municipales, l'arrimage interservices et l'intégration d'une perspective sociale dans l'ensemble de l'organisation. Composé des directions de services, ce comité interne à l'organisation constitue un lieu stratégique de collaboration et de décision.

MODALITÉ 4

SUIVI, ÉVALUATION ET AMÉLIORATION CONTINUE

Le comité de suivi veillera à l'application d'un cadre d'évaluation permettant de mesurer l'impact des actions réalisées. Des bilans périodiques seront présentés au conseil municipal et à la communauté, afin d'assurer la transparence et l'ajustement des interventions.

Conclusion

La politique de développement social de la Ville de Sorel-Tracy représente bien plus qu'un cadre de référence : elle marque un engagement ferme envers l'équité, la solidarité et le mieux-être collectif. Elle reflète la volonté d'intégrer les réalités sociales dans chacune des décisions municipales et d'agir en cohérence avec l'ensemble des partenaires du territoire.

Par cette politique, la Ville affirme son rôle de catalyseur, en mobilisant ses ressources, en renforçant ses partenariats et en créant les conditions nécessaires pour que chaque citoyenne et chaque citoyen puisse contribuer pleinement à la vie collective.

Le développement social est un processus continu qui exige écoute, audace et capacité d'adaptation. La mise en œuvre de cette politique, portée par l'intelligence collective et l'engagement des acteurs du milieu, permettra de bâtir un milieu de vie où il fait bon vivre.

C'est dans cet esprit que la Ville de Sorel-Tracy poursuit son chemin, convaincue que c'est ensemble que nous pourrons relever les défis sociaux.

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Émission	Révision	Code
1er octobre 2025	N/A	817

Responsable : Service du loisir et milieu de vie

Adoption : Résolution nº 2025-10-591

Pour toute question: 450 780-5600
ville.sorel-tracy.qc.ca

VILLE DE SOREL-TRACY